

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

## Aménagement du territoire (2GG1016)

| Filières concernées                       | Nombre d'heures    | Validation      | Crédits ECTS |
|-------------------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| <b>Bachelor en biologie et ethnologie</b> | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |
| <b>Bachelor en droit</b>                  | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |
| <b>Pilier B A - géographie</b>            | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante

Nathalie Gigon (invités externes)

### Contenu

Ce cours est une introduction à l'aménagement du territoire (AT).

L'approche privilégie un AT comme politique publique dont l'objet est la recherche de solutions concertées et innovantes dans la gestion des conflits liés à l'utilisation du sol. Axée sur la pratique, elle propose une vision centrée sur le territoire en tant que projet.

Le cours comprend deux parties.

La première propose une introduction construite à partir des concepts territoriaux, des échelles spatiales et des acteurs en présence. Les dynamiques territoriales liées à l'utilisation du sol, en particulier l'urbanisation et la mobilité, permettent de mettre en évidence les enjeux de l'AT. Les processus de concertation, participation et co-construction des territoires y sont abordés.

La seconde partie détaille le dispositif suisse d'AT et ses principaux instruments : plan sectoriel fédéral, plan directeur cantonal et plan d'aménagement local communal. Elle intègre également les évolutions de la base légale de l'AT et des pratiques qui en découlent. D'une manière générale, elle tire parti des débats actuels en matière d'AT et de leur mise en œuvre à l'échelle de la Confédération, des cantons et des communes, en intégrant les acteurs en présence.

### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes à la fin du semestre (15 minutes de préparation, sans documentation).

L'examen est organisé durant la session d'examens régulière (première tentative en juin ou août/septembre, seconde tentative en août/septembre ou janvier/février de l'année suivante, sur le même mode).

L'examen porte sur la matière du cours.

En cas de session à distance, la modalité de l'examen reste identique (examen oral de 15 minutes avec 15 minutes de préparation). Le seul changement concerne la documentation : l'accès au matériel de cours est autorisé.

Rattrapage : Examen oral de 15 minutes (15 minutes de préparation, sans documentation).

### Documentation

Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme MOODLE dédiée à cet enseignement.

### Forme de l'enseignement

Cours

### Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire les instruments de l'aménagement du territoire en Suisse et leurs limites

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

### **Aménagement du territoire (2GG1016)**

- Illustrer la notion de qualité de vie dans l'espace public
- Analyser des cas concrets en tenant compte de la complexité des enjeux territoriaux
- Expliquer les principaux conflits en matière d'utilisation du sol
- Identifier les enjeux les plus importants et les outils à disposition des acteurs pour y faire face

#### **Compétences transférables**

- Promouvoir sa compétence analytique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Observer de manière critique un territoire
- Interpréter des données et des informations à caractère spatial
- Agir sur la base d'un raisonnement critique et éthique